



Je reçois ce jeune homme, étudiant en médecine, à la suite d'une crise d'angoisse l'ayant fait interrompre son stage dans un service de psychiatrie. La première séance a lieu alors qu'il a repris les cours mais pas le stage. Il est exalté, quasi-hypomane. Il justifie cette interruption par une grande fatigue consécutive à une surcharge de travail : on lui avait confié une patiente difficile. Il y a autre chose dont il consent à me parler : la nuit, pendant le stage, il avait le sentiment d'être, non pas dans sa chambre chez lui, mais dans le service de psychiatrie, au travail. Cela lui arrivait toutes les nuits et il ne pouvait plus dormir.

La paralysie du sommeil

Il est confronté depuis toujours à des phénomènes de corps et à des hallucinations. Enfant, il avait l'impression que son lit était couvert d'insectes. Ces phénomènes disparaissaient quand il allumait la lumière. Durant son année de sixième, il a dû consulter un psychiatre, sans succès.

L'été précédent, il a vécu une rupture amoureuse, qu'il énonce comme une cause possible de ses difficultés au moment du stage. À présent, il vit de nouveau en couple, il a une vie sociale, malgré une apparence physique un peu hors norme. Il se coiffe comme le chanteur Prince, dont il est un peu le sosie ; il porte des bijoux, s'habille de façon précieuse et cultive une apparence féminine.

Ces cauchemars récurrents d'être à son travail ne sont pas les premiers. Il a depuis longtemps ce qu'il appelle des « paralysies du sommeil ». Je me suis intéressé à ce signifiant que je lui ai demandé de m'expliquer : lorsqu' il est allongé dans son lit, il voit un homme s'approcher de lui et il est absolument incapable de bouger. Peu de gens, me dit-il, connaissent ce terme « paralysie du sommeil » – « même des spécialistes ». Je lui dis que cela illustre bien ce qu'il rencontre. Le fait d'accueillir ce néologisme, ce S_1 , autorise la prise du transfert¹.

Il commence alors à me parler de l'usage régulier qu'il fait d'Internet pour tenter de traiter ce réel qui fait effraction. Il va consulter des pages sur la psychanalyse, sur la psychiatrie, sur les rêves. Il a trouvé cette expression en tapant « ombres noires dans le rêve ». Lorsque je lui demande si ces « ombres noires », qui m'évoquent les « ombres d'hommes bâclés à la six-quatre-deux » de Schreber², sont des rêves, ou des rêveries éveillées, il ne répond pas.

Sa mère s'intéresse beaucoup à la psychologie et tente de l'aider en lui disant que ces manifestations sont dues au fait que son cerveau est encore en formation. Elle aurait connu les mêmes phénomènes jusqu'à ses vingt et un ans. Mais cette réponse situant la cause comme organique inquiète le jeune homme. Il est allé lire sur Internet des textes sur Freud et il a fait un mixte avec des textes de psychiatrie : « Je suis allé voir au mot *hallucination*, je pense que c'est ce que j'ai, des hallucinations, c'est-à-dire que je vois

¹ Cf. Miller J.-A., *Du nouveau*, Paris, Rue Huysmans, 2002, p. 38.

² Freud S., « Remarques psychanalytiques sur l'autobiographie d'un cas de paranoïa », *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1979, p. 272.

des choses qui n'existent pas. Ça me rassure parce que je sais que, comme ça, mes paralysies nocturnes, ce n'est pas vrai. » Apparaît, avec le mot *hallucination*, un S_2 qui permet d'obtenir, sous transfert, une signification qui vient tempérer – un peu – la persécution.

Par la suite, il passera de nouveau par une période d'exaltation. Il m'expliquera qu'il s'était fait tirer les cartes. On lui avait présenté trois tas, un pour le passé, un pour le présent et un troisième pour l'avenir. Les cartes disaient que son passé avait été douloureux, que le présent était incertain, mais que son avenir serait glorieux. Il trouve cela juste : son enfance avait été difficile, le présent était incertain, mais il aimait croire que son avenir serait brillant. « Le fait que ça tombe aussi juste, me dit-il, avait sûrement quelque chose à voir avec son inconscient. » Il me demande alors si je savais aussi tirer les cartes. Pouvais-je lui dire son avenir ?

La séance suivante se déroule de façon anodine jusqu'au moment de sortir, où il me dit : « j'ai fait un rêve étonnant. Mon père était mort et ma vie n'avait plus de sens. Je me suis réveillé en sursaut, c'est trop bizarre. » Je me garde bien de lui interpréter ce rêve comme l'expression d'un désir insatisfait, mais lui dis au contraire que ce rêve représente ce qu'il redoute le plus : la mort de son père. Le signifiant *père mort* n'est pas ici équivalent à l'apparition du signifiant du Nom-du-Père, mais du Père radicalement carent, forclos³. Cette réponse permet la mise à jour d'un matériel nouveau⁴. Il se rend compte qu'il a « largement tout fait comme son père » : il était bricoleur, comme lui. Comme lui, il a commencé au bas de l'échelle, avant de gravir un à un les échelons pour finir à une place de cadre.

Irréaliser l'hallucination

Les phénomènes vécus par ce patient ne relèvent pas de l'*Unheimliche* freudienne. Il n'y a pas de refoulé, pas de retour du refoulé, pas de fantasme. Cependant, il tente avec le signifiant *hallucination* de créer, par rapport au réel du phénomène élémentaire, un écart équivalent à celui qui existe entre l'*Unheimliche* névrotique et la fiction, dans le sens où il tente d'irréaliser « cette ombre noire dans le rêve », véritable sosie de « l'homme au sable » des contes d'Hoffmann.

Quid du signifiant du transfert dans ce cas ? Selon Gil Caroz, le signifiant du transfert a une affinité avec l'instant de voir, il provoque un « qu'est-ce que cela veut dire ? » qui répond à une irruption du réel dans le tableau de la réalité. Je propose que, dans ce cas, qui est un cas de psychose, on retienne ce rêve qu'il me confie à la fin d'une séance, comme un rêve de transfert, en ce sens où, pour la première fois, il me désigne ce à quoi il est confronté dans le réel, à savoir, la forclusion du Nom-du-Père, l'absence de sens du fait de l'absence de capitonnage.

C'est un sujet qui veut croire en l'inconscient. Il attend de moi que je fasse passer au statut de formation de l'inconscient des manifestations qui sont beaucoup plus de l'ordre d'un retour du non-symbolisé dans le réel. Il voudrait rendre ces phénomènes seulement *unheimlich*⁵, étranges, plutôt que d'être confronté à cette angoisse extrême qui le sidère.

³ Cf. Lacan J., « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 556.

⁴ Cf. Lacan J., « La direction de la cure et les principes de son pouvoir », *Écrits, op. cit.*, p. 595

⁵ Cf. Lacan J., « La méprise du sujet supposé savoir », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 329.

On ne repère pas de déclenchement à proprement parler : les phénomènes de corps se produisent lorsque le sujet est confronté à une jouissance énigmatique et son effort de féminisation évoque « l'image de la créature » qui borde « le gouffre ⁶ ». Ce sujet tente, pour pallier la division subjective, une auto-nomination, une « “nomination” en termes d'ego ⁷ », pour reprendre l'expression de Marie-Hélène Brousse. C'est une nomination qui vient de l'Autre puisqu'il trouve ces différents termes sur Internet. Ce n'est pas un « tu es ceci », mais un « je suis ceci ». C'est une tentative de nouer quelque chose qui est en train de se défaire. Ainsi le signifiant *paralysie du sommeil* est-il intéressant parce qu'il concentre le réel en jeu, mais il préfère le signifiant *hallucination* parce qu'il vient tenir à distance ce qui restait d'énonciation dans *paralysie du sommeil*. C'est la butée de ce travail où sa féminisation reste une énigme. Je continue cependant de soutenir activement ses tentatives de capitonnage, pour tenter de stabiliser le sens et construire des bords.

⁶ Cf. le schéma I, Lacan J., « D'une question préliminaire... », *op. cit.*, p. 570-571.

⁷ « Interview de Marie-Hélène Brousse », *Adolescents sujets de désordre*, Paris, Michèle, 2016, p. 166.